



Master 2 géographie

***« Vulnérabilités, Alternatives,
Résistances, AdaPtations »***

2022-2023



<http://mastervarapup8.wordpress.com/>
<http://www.univ-paris8.fr/geographie/>

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPARTEMENT DE GEOGRAPHIE MASTER

Site internet du Département :

<http://www.univ-paris8.fr/geographie/>



Direction du Master

Hugo Pilkington

Email : hugo.pilkington@univ-paris8.fr

Direction du Département de Géographie

Cyril Castanet

Email : cyril.castanet@univ-paris8.fr

Direction de L'UFR « EriTES »

Céline JOST

Bureau D. 141

Téléphone : 01 49 40 73 88

Email : celine.jost@univ-paris8.fr

Site du Master : <http://mastervarapup8.wordpress.com/>

RESPONSABLES DU PARCOURS DU MASTER

Master Professionnel et Recherche « Vulnérabilités, Alternatives, Résistances, AdaPtations »

Master 1 :

Hugo PILKINGTON - hugo.pilkington@univ-paris8.fr

Master 2 :

Kaduna DEMAILLY (spécialisation Alternatives écologiques) -
kadunaeve.demailly@univ-paris8.fr

Nathalie LEMARCHAND nlemarchand02@univ-paris8.fr

Eric CANOBBIO eric.canobbio@wanadoo.fr
(spécialisation Patrimoine)

Le site internet du département de Géographie vous permet d'en savoir plus sur les différents diplômes du département, l'équipe enseignante, la cartothèque et son fonds documentaire, l'unité expérimentale de l'atelier du POPS Géo...

<http://www.univ-paris8.fr/geographie/>

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER

OLIVIER ARCHAMBEAU : Professeur des universités - Mondialisation, méthodes de la recherche, Président de la Société des Explorateurs

AGNES BAULE : Directrice du bureau d'études Alisea - Méthodes et outils de la concertation

PHILIPPE BAUMERT : Docteur en géographie humaine, PRCE Université de Paris - Mondialisation, paysages, œnotourisme

MARION BOESPFLUG : Doctorante en géographie - Action collective et ingénierie locale

MEDHY BROUSSILLON : DRIEE Île-de-France

ERIC CANOBBIO : Maître de Conférences - Aménagement et développement du territoire, élu local

CYRIL CASTANET : Maître de Conférences - Paléoenvironnement, SIG

SOLÈNE CORDONNIER : Co-fondatrice de l'association la Traverse, territoires ruraux, transition écologique et solidaire, podcasts

SEGOLENE DARLY : Maîtresse de Conférences, agronome, chercheuse associée de l'équipe Agricultures Urbaines d'AgroParisTech

KADUNA DEMAILLY : Maîtresse de Conférences-Environnement et aménagement durable, politiques publiques ; Experte de la Commission de la nature des paysages et sites de Paris

EMMANUELLE FAURE : Maîtresse de Conférences en géographie UPEC, Géographie de la santé, genre

PASCALE FROMENT : Professeure des universités - Patrimoine et tourisme dans les pays méditerranéens

CAMILLE GUENEBEAUD : Maître de Conférences - Géographie sociale, frontières, politiques migratoires, genre

SOPHIA LAKHDAR : Consultante en ingénierie de projet

SELIN LE VISAGE : Maîtresse de Conférences ; Patrimoine, développement, gestion de l'eau

FRANCOIS LEGOUY : Professeur des universités - Mondialisation, tourisme et patrimoine, enquêtes et entretiens

NATHALIE LEMARCHAND : Professeure des universités - Commerce urbain, consommation, mondialisation et paysages

PASCAL MADRY : Directeur de l'Institut pour la Ville et le Commerce

JOHAN MILIAN : Maître de Conférences - Politiques et controverses environnementales, aires protégées, développement local - Administrateur de l'UNADEL

HUGO PILKINGTON : Professeur des universités - Géographie de la santé, Vulnérabilités et inégalités de santé - Enseignant à l'Ecole des hautes études en santé publique

FLORIAN RAYMOND : Maître de conférences - Climatologie, extrême hydroclimatique, variabilité historique et future

HUGO ROCHARD : Doctorant en géographie sociale - Mobilisations environnementales

CAMILLE ROUCHI : Mairie de Paris - Direction de l'attractivité et de l'emploi - Stratégie tourisme et Attractivité touristique

CHARLOTTE SAINT JEAN : Plaine commune - Animatrice de l'architecture et du patrimoine

DAMIEN SARACENI : Association Boomforest

BEZUNESH TAMRU : Professeure des universités - Développement des Suds et vulnérabilités

IBTISSEM TOUNSI : Maîtresse de Conférences - Littoral, Sahel, Pays méditerranéens, environnement, télédétection, SIG, géographie physique

JEAN-FRANCOIS VALETTE : Maître de Conférences - Géographie des systèmes urbains, division socio-spatiale, mobilités dans les Suds, foncier, analyse de données

MAXIME VERDIN : Co-fondateur de l'association la Traverse, territoires ruraux, transition écologique et solidaire, podcasts

CHRISTINE VIVET-PECLET : Cité de l'architecture et du patrimoine

PRESENTATION DES COURS

MASTER GÉOGRAPHIE VARAP 2^{ÈME} ANNÉE

1^{ER} SEMESTRE

UE 1 - STAGE D'INTÉGRATION		
Stage d'intégration	Enseignant référent : K. Demailly	2 jours de stage 1 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>L'année de Master 2 réunit des étudiants issus de divers horizons (étudiants qui poursuivent le M1 de la formation mais aussi issus d'autres établissements d'enseignement supérieur français ou étrangers).</p> <p>Le stage de deux jours, qui se déroule dès la rentrée dans un territoire urbain ou périurbain, vise à créer une cohérence dans la promotion des étudiants. Il a également pour objectif de les confronter <i>in situ</i> à un territoire qui tente de répondre aux enjeux de la transition et du développement durable (domaines écologique, patrimonial, économique, social, champ de la démocratie et de la citoyenneté). C'est ainsi l'occasion d'aller à la rencontre de différents acteurs locaux du territoire (élus, acteurs associatifs, techniciens etc...).</p>		

UE 2 - INGÉNIERIE DES TRANSITIONS ET OUTILS DU DÉVELOPPEMENTObjectifs pédagogiques :

Le premier semestre s'articule en grande partie autour d'un tronc commun composé de quatre modules, largement assumés par des intervenants du monde socio-professionnel d'horizons et parcours variés. Ils visent l'acquisition de compétences d'analyse et d'ingénierie dans les domaines du développement local et de la conduite de projets structurants pour apprendre à constituer et outiller des collectifs agissants en matière de transition socio-écologique. Les modules sont déclinés en quatre thématiques structurantes : Concertation et médiation des conflits, Ingénierie du projet de développement, Education à l'environnement et au développement durable et Expériences locales de l'économie circulaire.

A. Concertation et médiation des conflits**Enseignant référent :****A. Baule****25 h****2 ECTS**Objectifs pédagogiques :

La concertation et les démarches qui permettent aux personnes de participer à l'élaboration et à la gestion des projets qui les concernent sont de plus en plus incontournables. D'une part il existe une réelle attente du public en la matière et d'autre part, les principes issus du Sommet de la Terre (Rio 1992) et ce qui en a découlé en matière de législation et de pratique, ont mis la concertation au cœur de la gouvernance du développement durable. Cela implique que le développement local doit se faire avec les personnes concernées au sein du territoire, d'où l'importance de la concertation et de sa bonne organisation. Par ailleurs, un travail sur le développement local peut générer ou simplement faire ressortir des conflits, il est ainsi nécessaire de les prendre en compte et de les gérer.

Le cours concertation et médiation des conflits a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance d'un point de vue réglementaire et technique de la concertation, des processus participatifs et de la médiation des conflits, de gérer la concertation autour d'un projet, d'avoir les bases nécessaires pour aborder l'organisation de la concertation et la gestion des conflits. Le cours permet d'aborder les différents aspects de la concertation, les exigences réglementaires et les aspects pratiques. Il vise également à appréhender les situations conflictuelles et la position des professionnels dans ces situations : les rapports entre les associations de défense de l'environnement et les maîtres d'ouvrage, les expertises dans le cadre de procédures judiciaires, les possibilités d'intervention d'un médiateur lors d'un conflit.

Les étudiants sont amenés à suivre un processus de concertation dans leur commune ou une commune voisine tout au long du semestre.

B. Ingénierie du projet de développement	Enseignant référent : S. Lakhdar	25 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Les enjeux liés au changement climatique (perte de la biodiversité, évènements climatiques extrêmes, etc.) ainsi que les transformations sociétales imposent de repenser notre environnement urbain, péri-urbain et rural. Afin de prendre en compte ces nouveaux enjeux, les politiques publiques mises en place par les acteurs territoriaux promeuvent le lien social en prenant en compte les contraintes et ressorts des habitants et des membres de la société civile qui tentent de faire valoir qu'un autre modèle de développement est possible. Cependant et même si ces enjeux sont partagés par une multitude d'acteurs, il reste difficile de faire ensemble, en coconstruction et coopération ici ou là si la volonté des acteurs se trouve contrainte par des considérations partisans, budgétaires ou partenariales sans que les objectifs ne soient clairement définis et partagés par l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>Dans le cadre de ce module, il sera question de travailler, échanger et aborder sur certains aspects théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les fondamentaux de la gestion de projet -Les enjeux et typologie d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) -Des projets Top et Flop en abordant les conditions de réussite et d'échec de projets de territoire en lien avec le patrimoine et l'environnement <p>Cette partie théorique sera complétée par une étude de cas sur le terrain permettant d'aborder les enjeux écologiques comme patrimoniaux et d'aller à la rencontre d'acteurs impliqués.</p>		
C. Education à l'environnement et au développement durable	Enseignant référent : J. Milian	25 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Composante de l'éducation populaire et citoyenne, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) questionne à partir des enjeux environnementaux, les dimensions économiques, sociales et culturelles du développement durable. Autour de ce sujet, le module vise à aborder les pratiques de sensibilisation et questionner les méthodologies d'apprentissage en se focalisant sur des expériences impliquant différents lieux et acteurs (maison de l'environnement, associations spécialisées, collectivités territoriales, recherche scientifique etc.) mais également des méthodologies variées (création de supports, animation d'ateliers, de jeux ; organisation de conférences, expositions ou salons).</p>		

D. Expérimentations locales de l'économie circulaire	Enseignant référent : K. Demailly	25 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>En cherchant à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, l'économie sociale et solidaire est un levier majeur de transition. Dans le cadre de ce cours, cette dernière est abordée par le prisme des "boucles locales". Les expérimentations locales étudiées peuvent être relatives à plusieurs domaines (alimentation, habitat, agriculture, déchet, énergie etc.). Mobilisant à la fois des enseignants-chercheurs (géographie, économie) et des acteurs socio-professionnels, cet enseignement se construit sur des séquences théoriques et pratiques consacrées à une étude de cas.</p>		

UE 3 - MÉTHODES ET OUTILSObjectifs pédagogiques :

L'acquisition ou le perfectionnement des méthodes et des outils de la géographie permet de pouvoir être rapidement opérationnel afin de les appliquer dans le cadre de la formation et du projet personnel (stage ou recherche).

A. SIG avancé

Enseignant référent :
I. Tounsi

25h
2 ECTS

Objectifs pédagogiques :

Ce module s'adresse aux étudiants entrant en Master 2 afin de faire le point en termes de niveaux de pratique des Systèmes d'Informations Géographiques en utilisant un des logiciels les plus utilisés dans le monde : ARC GIS de la société d'ESRI. Il se déroule sous la forme d'un stage intensif de quatre jours en début de semestre.

B. Analyse de données spatiales et statistiques

Enseignant référent :
J-F. Valette

40 h
2 ECTS

Objectifs pédagogiques :

Cet enseignement est consacré à la collecte, la prise en main, la représentation et l'enrichissement de données géographiques hétérogènes : il vise à rendre les étudiant.e.s autonomes face à une masse importante de données spatialisées, tant dans l'approche méthodologique des grandes matrices d'information géographique que dans leur(s) représentation(s) cartographique(s). Il s'agit de travailler la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de traitement de l'information géographique avec un double objectif :

- comprendre et savoir expliquer les analyses statistiques classiques uni, bi et multivariées réalisées dans des travaux existants ;
- approfondir les compétences propres en analyse statistique et en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées importantes, et mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique.

Les méthodes seront mises en œuvre au moyen du tableur Excel (utilitaire d'analyse), de logiciels d'analyse de données comme R (via RStudio), de logiciels de Système d'information géographique comme QGIS, du logiciel d'analyse et de cartographie automatique Philcarto, de l'application de cartographie en ligne Magrit, et des logiciels de dessin vectoriel Illustrator et Inkscape. L'accent sera mis sur l'articulation et l'interopérabilité des logiciels et des documents à produire, afin de manipuler et rendre manipulables les différents outils.

UE 4 - TRANSVERSALE		
Langue		40 h 1 ECTS
<u>Objectifs pédagogiques :</u> L'enseignement des langues est essentiel en géographie, discipline qui appelle souvent des rencontres multiculturelles ou des déplacements à l'étranger. Les cours sont à suivre dans les départements de langue de Paris 8 (attention à la nécessité de passer des tests de niveau).		
EC libre		Volume horaire : variable 1 ECTS
<u>Objectifs pédagogiques :</u> Les étudiants doivent réaliser dans leur parcours de Master 2 un module de leur choix, dans n'importe quel département de l'université. C'est l'occasion de découvrir ou de se perfectionner dans un domaine complémentaire à vos besoins.		

SPÉCIALISATION ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES

La spécialisation Alternatives écologiques cible les démarches de collectifs fondées sur l'appropriation des enjeux de développement durable dans une perspective de concrétisation locale autour de différentes thématiques (alimentation, énergie, habitat etc.)

UE 1 - ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES		
A. Construire la citoyenneté environnementale	Enseignants référents : K. Demailly, J. Milian	30 h 5 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Composante maîtresse de l'émergence d'une "démocratie écologique", la notion de citoyenneté environnementale se place à l'interface entre l'apprentissage individuel et collectif des enjeux de transition et l'appropriation des débats qui accompagnent sa mise en œuvre. La citoyenneté environnementale n'est pas une vertu, encore moins un attribut, elle témoigne avant tout d'un processus : celui de la montée en capacité des individus et des collectifs à s'intéresser, à se former et à s'impliquer dans des projets et des démarches relatives à des questions environnementales. Cette capacitation implique l'acquisition voire la fabrication de compétences et de connaissances spécifiques. Le module initiera à ces contenus à travers des outils, des dispositifs et des contextes très variés.</p>		
B. Action publique et politiques environnementales	Enseignants référents : K. Demailly, J. Milian	25 h 5 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants de grands repères concernant la construction des politiques publiques environnementales en France (contextes, évolutions, acteurs) tout en apportant des éclairages internationaux.</p> <p>A l'issue de séances introductives, l'enseignement s'organise en séquences thématiques consacrées à des politiques spécifiques mobilisant plusieurs échelles géographiques (politiques agro-environnementales, prévention et gestion des déchets, nature et environnement urbains etc.) ainsi qu'à des processus (protection de l'environnement, évaluation environnementale).</p>		

C. Expérimentations locales et innovations	Enseignants référents : K. Demailly, J. Milian	25 h 5 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Ce module se construit sous la forme d'un atelier, les étudiants étant placés en situation de maître d'œuvre d'un projet en collaboration avec des acteurs socioprofessionnels du territoire. Les étudiants sont mis en situation d'exploiter leurs connaissances et de valoriser leurs compétences tout en confortant leur maîtrise des méthodes de la recherche et des rouages de la conduite d'étude.</p> <p><i>Aux côtés des enseignants-chercheurs référents, ces modules feront appel à un large panel d'intervenants socioprofessionnels.</i></p>		

SPÉCIALISATION PATRIMOINE : ADAPTATION ET RÉSISTANCES À LA MONDIALISATION

La spécialisation « Patrimoine » pose d'abord la définition du terme et des outils pour l'approcher. Il questionne le rôle de celui-ci en termes de marketing territorial et de promotion touristique des territoires et les opportunités qu'il offre.

UE 1 - PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL TOURISTIQUE		
A. Territorialisation et mise en tourisme	Enseignants référents : N. Lemarchand	20 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>La mise en tourisme d'un territoire est un aspect économique, social et spatial de la mondialisation. Face au rouleau compresseur de la mondialisation qui a tendance à banaliser les économies et les espaces, le tourisme s'efforce de mettre en avant l'originalité des espaces par la médiation patrimoniale et le marketing territorial... la mise en tourisme consiste à répondre à une demande conjointe entre différents acteurs : les touristes qui cherchent de la nouveauté, un dépaysement, des sites extra-ordinaires, de beaux paysages, un moment de « récréation » et un groupe d'acteurs locaux intéressés à répondre à cette demande pour investir, créer de la richesse, des emplois et au final mettre en place une forme de développement territorial, avec les inévitables revers de la médaille : augmentation des prix du foncier et risque de rejet des autochtones vers les périphéries des pôles touristiques.</p> <p>L'objectif du cours est de mettre en lumière la complexité des processus de mise en tourisme des territoires et leurs conséquences socio-économiques et culturelles.</p>		
B. Modèles et diversités touristiques	Enseignants référents : N. Lemarchand	20 h 5 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Un territoire n'est pas touristique en soi. Les aménagements qui le transforment nécessitent des investissements qui concourent à le rendre attractif et à le faire désirer. Plusieurs formes de mise en tourisme seront étudiées selon plusieurs exemples de mises en valeur et de modèles territoriaux touristiques, montagnard, littoraux, urbains, rural, culturel, œnotouristique qui tous relèvent de la « mise en désir touristique » avec des activités offertes aux touristes qui correspondent de plus en plus à des demandes et à des codes liés à des modèles internationaux. Parmi les activités et les demandes, il est possible de citer les nouvelles offres expérientielles novatrices, les mises en scène paysagères touristiques et des exemples de tourisme durable qu'il est possible de retrouver d'un lieu touristique à l'autre du monde.</p> <p>L'objectif du cours est de montrer des cas concrets de modèles touristiques transposables à d'autres types d'espaces potentiellement touristiques ou déjà mis en tourisme.</p>		

UE 2 - INNOVATIONS ET TRANSFORMATIONS DES TERRITOIRES		
A. Patrimoine et labels territoriaux	Enseignants référents : N. Lemarchand	20 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Le patrimoine est au sens étymologique l'héritage du père que l'on reçoit et qu'on transmet à ses enfants. Le concept de patrimoine est donc lié à celui de développement durable. Faut-il encore définir les différentes facettes du patrimoine matériel et immatériel. Le mouvement de patrimonialisation consiste à l'identification, la protection et la valorisation du patrimoine. Il s'apparente à la territorialisation, c'est-à-dire à l'émergence et à la conscientisation de l'originalité d'un territoire par ses habitants, également à la mise en évidence de ses forces et de ses faiblesses, de ses atouts et de ses menaces. Les labels territoriaux se veulent des protections de la production agricole, alimentaire, artisanale, paysagère, des territoires face à certains méfaits de la mondialisation, notamment à ceux de la déterritorialisation de la production agricole, de la banalisation des paysages et de la déstructuration sociale.</p> <p>L'objectif du cours est de donner les clés de décryptages des différents aspects patrimoniaux et de leurs protections, notamment par le biais des labels.</p>		
B. Attractivité des territoires et économie résidentielle	Enseignants référents : N. Lemarchand	20 h 2 ECTS
<p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <p>Tous les territoires ne sont pas potentiellement attractifs dans la même mesure pour des touristes. A côté des pôles et des centres touristiques, existent des périphéries et des marges délaissées. Les zones les plus attractives bénéficient d'une croissance de population par migration de populations pour qui l'environnement des lieux, les aménités territoriales dont la beauté des paysages sont des occasions de villégiature durant les vacances puis peuvent devenir des lieux de retraite ou des lieux de vie pour de jeunes actifs en quête d'authenticité et de nouveaux modes de vie. Le phénomène de la périurbanisation s'est ainsi développé de proche en proche et a gagné certaines zones rurales plus ou moins touristiques de plus en plus éloignées des gros centres urbains. Or, les populations nouvelles sont autant de facteurs de création de richesse, d'emplois et de demandes en services divers qui permettent à de vastes territoires qui font plus que subsister et qui connaissent un début de revitalisation, voire un véritable développement à base résidentielle.</p> <p>L'objectif de ce cours est de montrer par des exemples précis et variés comment certains territoires mis en valeur grâce à leur potentiel touristique ont pu connaître un processus de renaissance démographique grâce à l'économie résidentielle.</p>		

MASTER GÉOGRAPHIE VARAP 2^{ÈME} ANNÉE

2^{ÈME} SEMESTRE

UE 3 - 1 PROJET PERSONNEL

Objectifs pédagogiques :

La validation du diplôme repose sur une **production finale individuelle**, fondamentale dans le parcours de professionnalisation de l'étudiant. Elle est adaptée au projet de l'étudiant, qui en définit les modalités avec l'équipe pédagogique en optant pour l'une de ces **trois options** :

- La rédaction d'un mémoire de recherche qui s'inscrit dans un projet de recherche scientifique. Il est préparé dès la première année de Master par la rédaction d'un mémoire de préfiguration de recherche.
- La rédaction d'un rapport de stage dans le cadre d'une recherche-action qui fait l'objet d'une convention entre l'étudiant, l'université, un laboratoire de recherche et une organisation socio-professionnelle.
- La rédaction d'un rapport de stage dans le cadre d'une mission définie par une organisation socio-professionnelle publique ou privée et qui fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'université et l'organisation.

A. Production personnelle

Enseignant référent :
 Directeur de mémoire ou
 tuteur pédagogique

20 ECTS

MEMOIRE DE RECHERCHE

L'éventail des sujets déjà traités depuis 40 ans en géographie à Paris 8 et la multiplicité des lieux d'étude (cf. les mémoires consultables en cartothèque et dont la liste figure sur le site Internet de la cartothèque) démontrent que la géographie couvre pratiquement tous les thèmes liés à l'état et au fonctionnement de notre planète et du monde contemporain, aux échelles fines ou aux échelles plus globales. Ils démontrent aussi qu'il y a encore beaucoup à faire et que chaque sujet original peut trouver sa place dans la recherche géographique actuelle.

Le mémoire s'inscrit dans la continuité du travail initié en Master 1 (mémoire de préfiguration réalisé à partir d'un travail de lectures et d'analyse bibliographique, et le cas échéant d'un travail de terrain exploratoire). Le mémoire de recherche ne doit pas se limiter à une étude de cas descriptive, mais démontrer l'acquisition des fondamentaux des débats scientifiques du thème traité, mettre en perspective le sujet avec un ancrage géographique et construire une problématique, enfin présenter et commenter le protocole de travail envisagé.

Ce travail nécessite des contacts réguliers avec le directeur de mémoire ; il s'appuie aussi sur l'atelier d'accompagnement à la réalisation du mémoire. Il met en œuvre les différentes méthodes et techniques de la géographie et s'inscrit dans une dynamique de recherche plus générale du département de géographie. Dès lors que le directeur estime satisfaisante la qualité du travail produit, un jury est constitué pour la soutenance orale du mémoire.

RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage fait état du stage conventionné de l'étudiant d'une durée de 6 mois. Sa réalisation s'appuie sur l'atelier d'accompagnement (recherches de stage, préparation des dossiers de candidature et des entretiens).

Le rapport de stage doit intégrer une approche académique du sujet (état de l'art, cadres réglementaires et épistémologiques du sujet) ainsi qu'un descriptif des missions réalisées assorti d'un retour d'expérience critique et de propositions d'amélioration.

NB : Les soutenances de stage et de rapport de recherche-action ont lieu le même jour (généralement lors de la troisième semaine de septembre suivant le stage qui démarre au début du deuxième semestre de Master 2) pour que les étudiants nouvellement inscrits puissent y assister et se rendre compte du travail accompli et attendu.

AU CHOIX

B1. Atelier d'accompagnement stage professionnel	Enseignants référents : E. Canobbio et K. Demailly	10 ECTS
B2. Atelier d'accompagnement mémoire de recherche/rapport de recherche/action	Enseignant référent : N. Lemarchand	10 ECTS

LA CARTOTHEQUE

* Fabienne Bourgeois

* **Situation géographique** : Bât. D, 1er étage, porte 139, dans le département de géographie

* **Coordonnées téléphoniques** : 01.49.40.72.82 ou 01. 49.40.72.84

Email : fabienne.bourgeois03@univ-paris8.fr

• **Ouverture de la cartothèque** : 9 h 30 - 17 h du lundi au vendredi

La cartothèque met à disposition des étudiants 51 000 documents dont 40 000 cartes topographiques, géologiques, murales, en relief, thématiques... ainsi que des atlas, dictionnaires, cédéroms, DVD, photographies, manuels scolaires pour la préparation du CAPES, mémoires de master (plus de 600).

Le prêt à domicile est limité à 5 documents pour une durée de 15 jours et peut être prolongé. Il concerne une grande partie des cartes. Les documents « exclus du prêt » sont consultables sur place en échange de la carte d'étudiant.

La cartothèque dispose d'une salle de lecture (D 140) de 20 places, avec 2 postes informatiques, pour le travail personnel des étudiants et la consultation. Elle offre la possibilité d'une aide individuelle à la recherche documentaire.

Le catalogue de la cartothèque est consultable sur le site du département de géographie à la rubrique « Cartothèque ». Pour trouver un document, vous avez la possibilité d'utiliser le moteur de recherche ou un planisphère, ou encore des tableaux d'assemblage. Sur ce site, vous trouverez aussi les listes des nouvelles acquisitions, une sélection de liens internet dont plus d'une centaine de sites d'offres d'emploi en géographie, et de multiples informations.



L'UMR LADYSS « *Dynamiques sociales et recomposition des espaces* » est un laboratoire pluridisciplinaire associant plusieurs disciplines, la géographie, la sociologie, l'anthropologie et l'économie. Ce laboratoire est déployé sur quatre sites, ayant contractualisé avec quatre universités - Paris 1, Paris Cité, Paris 8 et Paris 10 Nanterre (université de tutelle), et rattachée à deux sections du Comité National de la Recherche Scientifique, la section 39, « Espaces, Territoires, Sociétés » (section principale), et la section 36 « Normes et Règles ». Sa direction est assurée par Thomas Lamarche, économiste spécialiste des coopératives et de l'économie locale sociale et solidaire ainsi que des dynamiques de développement durable.

Le laboratoire consacre ses travaux à l'étude des processus et formes actuels de recompositions sociales et spatiales en rapport avec la mondialisation et les problèmes d'environnement. Mieux relier ces processus et leurs différentes composantes, en combinant les approches et les points de vue disciplinaires et à travers la confrontation d'analyses menées à différents niveaux et différentes échelles et dans des contextes territoriaux diversifiés, représente l'objectif d'un projet qui s'inscrit d'emblée dans le mouvement de décloisonnement sémantique et thématique qui traverse les sciences sociales.

Sur le plan méthodologique, plusieurs démarches complémentaires sont mobilisées pour appréhender la complexité des interactions en jeu dans les dynamiques étudiées : des études localisées et plutôt qualitatives, privilégiant l'entrée par les acteurs collectifs et individuels, et les rapports entre la matérialité et l'immatérialité des territoires, sans exclusive pour des analyses plus globales et quantitatives mobilisant des catégories d'indicateurs construits à partir des recherches réalisées; le recours à la méthode comparative et le regroupement de chercheurs autour de problématiques et de thématiques bien ciblées permettant le développement de programmes interdisciplinaires.

Pour réaliser son projet, le LADYSS peut se prévaloir de compétences disciplinaires variées (géographie, économie, sociologie, anthropologie) et de fortes compétences sur la France et l'Europe, alliées à un large éventail de terrains de recherche éloignés (Asie, Maghreb, Brésil, Amérique du nord etc.), mais aussi d'une longue expérience de recherche dans le champ du rural et de l'urbain et sur des questions liées à l'aménagement.

Plus d'informations sur le site Web du laboratoire : <http://www.ladyss.com/>

PARTIR A L'ETRANGER

Le service des relations internationales de l'université Paris 8 est chargé de développer et de mettre en œuvre la politique internationale de l'établissement.

Les programmes de mobilité étudiante (Erasmus+, BCI, MICEFA et autres accords) sont gérés par ce service en collaboration avec des enseignants de chaque formation et de chaque composante de l'Université.

Le site <http://www.univ-paris8.fr/-INTERNATIONAL-> s'adresse aux étudiants qui participent à un programme d'échange inter-universitaire, dans le cadre de conventions entre universités liées par des accords Erasmus.

Pour toute information pédagogique, vous devez vous adresser à l'enseignant chargé des relations internationales de votre formation : pour la géographie il s'agit de Mme Ibtissem TOUNSI : ibtissem.tounsi-guerin@univ-paris8.fr

Pour toute autre question, adressez-vous au service des Relations Internationales de l'université Paris 8.

